



**FICHE
RÉFLEXE N°2**

**QUE FAIRE FACE À
DES HYDROCARBURES ?**

Les hydrocarbures sont des produits dangereux :
à manipuler avec précautions
et à traiter dans une filière adaptée



PROCÉDURE



PRENDRE LES MESURES D'URGENCE

- 1. Vérifier qu'il s'agit bien d'hydrocarbures :** prendre un morceau et le plonger dans l'eau + s'il se délite → **tourbe**
+ s'il reste entier et laisse des traces sur les mains → **hydrocarbures**
- 2. Fermer le site et interdire la baignade**
- 3. Prendre des photos horodatées** avec un ordre de grandeur (règlette, etc.)
- 4. Alerter :**
 - + le CROSS si en mer
 - + le SDIS si à terre
- 5. Dresser un constat de pollution** (PV par un **OPJ**)
- 6. Informer la population et les activités exposées** (prises d'eau de mer, pêche et aquaculture, loisirs nautiques, etc.)
- 7. Après avis et validation du Cedre, effectuer des prélevements :**
 - + à visée **opérationnelle** : pour déterminer les **caractéristiques** et les **techniques de nettoyage appropriées**
 - + à visée **judiciaire** (par un **OPJ**) : pour mener des **actions en justice**

POLLUEUR CONNU

POLLUEUR INCONNU

- 1. Mettre en demeure** le pollueur de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin au danger
- 2. Déposer plainte**
- 3. Engager des négociations avec le pollueur** pour une prise en charge directe des frais

- 1. Déposer plainte** contre X
- 2. En fonction de l'ampleur de la pollution, solliciter une prise en charge directe par l'État** via le financement POLMAR de crise

ORGANISER LES OPÉRATIONS DE LUTTE

- 1. Définir le niveau de décision** en fonction de l'ampleur de la pollution → **conseils auprès de Vigipol**
- 2. Définir la stratégie de lutte** → **conseils auprès du Cedre**

PRISE EN CHARGE

- Directe** → la commune choisit quels moyens mobiliser
- Sur facture** → **Faire appel à une société spécialisée** pour nettoyer
- Pas de prise en charge** → **Mobiliser en priorité les moyens communaux** et solliciter du renfort si besoin

PROCÉDER AU NETTOYAGE

- 1. Procéder à un ramassage grossier puis un nettoyage fin** quand les nouveaux arrivages cessent
- 2. Stocker et traiter les déchets** : traitement par une entreprise spécialisée car produits dangereux

RESSOURCES



ACTEURS CLÉS

(coordonnées dans l'annuaire de crise)



Intervention :

- + SDIS
- + Entreprise privée



Conseils :

- + SDIS
- + Cedre
- + Vigipol
- + EPCI - Service déchets



MATÉRIEL NÉCESSAIRE

(voir les moyens disponibles dans le recensement des moyens)



EPI :

- + Gants, masques, lunettes
- + Tenue adaptée au site



Balisage et sécurisation :

- piquets, barrières, rubalise, panneau



Stockage :

- bacs de rétention, absorbants

PLAN INFRA POLMAR



- + Fiches actions : 1 à 4
- + Annuaire de crise
- + Moyens recensés



FICHE RÉFLEXE N°2
QUE FAIRE FACE À
DES HYDROCARBURES ?